



**Lettre ouverte à M. le Directeur Académique des services
de l'éducation nationale des Hautes-Alpes**

Monsieur le DASEN,

Malgré les demandes des représentants des personnels – qui sont les demandes et les besoins du terrain – la carte scolaire 2020 que vous proposez, malgré un nombre de fermetures de postes inférieur à celui prévu initialement, entérine la suppression de 3 postes de RASED dans notre département sur les réseaux d'Embrun, de Gap Nord, de Briançon. Ce ne sont pas les premiers et nous craignons, ainsi que toute la profession, que ce ne soient pas les derniers.

C'est pourquoi l'ensemble des organisations syndicales présentes au Comité Technique a voté contre cette carte scolaire.

Nous venons par cette lettre, réitérer, ouvertement, notre demande de préserver les postes de RASED qui jouent un rôle essentiel en matière : de prévention des phénomènes de violence, de lutte contre les discriminations et de promotion de l'égalité ; de protection de l'enfance ; de lutte contre la difficulté et le décrochage scolaire, missions qui seront primordiales au sortir de la crise sanitaire que nous vivons. Il nous paraît donc indispensable de préserver ces postes, qui contribuent à favoriser une approche bienveillante de l'école, valeur développée dans les programmes officiels. Les personnels affectés sur certains de ces postes interviennent dans plusieurs communes rurales (moins de 5000 habitants) et de montagne. Avez-vous consulté les maires concernés sur la fermeture de ces postes comme le préconise le Ministre ? Les RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) sont constitués d'enseignants spécialisés (à dominante pédagogique et relationnelle) et de psychologues de l'éducation nationale. Leur travail spécifique, complémentaire de celui des enseignants dans les classes, s'appuie sur l'utilisation d'outils et de méthodes spécifiques et adaptés à la situation de chaque élève, tels qu'entretiens, observations, bilans, etc. Ces investigations permettent d'apporter en équipe, une meilleure réponse aux difficultés d'apprentissage et d'adaptation aux exigences scolaires qu'éprouvent certains élèves.

Ces suppressions de postes spécialisés nous inquiètent et nous questionnent quant à votre regard vis-à-vis du travail fourni par les membres des RASED. A terme, qu'en est-il de l'avenir de ce dispositif ? Supprimer ces postes, c'est laisser des élèves en grandes difficultés et leur famille « au bord du chemin ». Est-ce cela votre objectif ? Si ce n'est pas le cas, la carte scolaire doit le montrer. Il nous semble que l'école de la confiance et de la République se doit d'être à la hauteur pour ses usagers, avec les moyens humains dont elle dispose. Les enseignants spécialisés formés et les psychologues sont des atouts qui œuvrent au quotidien sur le terrain, dans cet objectif-là.

Vous justifiez ces suppressions par le fait que ces postes ne soient pas pourvus depuis « plusieurs années » (en réalité seulement une année pour au moins l'un d'entre eux). Or des enseignants ont demandé à partir en formation et ils ont été redirigés sur des classes spécialisées. Si nous comprenons la nécessité que ces classes soient dotées d'enseignants formés, nous avons du mal à comprendre pourquoi des collègues se voient refuser la possibilité d'accéder aux postes d'enseignants spécialisés RASED. Les supprimer ne laisse alors plus aucune chance à ce qu'ils le soient. Vous estimez, que vous agissez en faveur de la lutte contre la difficulté scolaire en mettant en avant le dédoublement des CP et l'accueil des moins de 3ans (pourtant supprimé sur l'école Bellevue à Gap)

dans les écoles dites « politiques de la ville », et par la mise en place des plans mathématiques (Villani-Torossian) et français (nouveauté pour l'année prochaine). Vous avez ajouté, que la difficulté scolaire est très bien prise en charge dans notre département, qu'un travail en lien avec l'ARS permettra l'intervention d'une équipe mobile au plus vite, si besoin.

Mais tout cela ne se substitue pas à l'efficacité d'un suivi de qualité et régulier effectué par les membres du RASED, auprès des élèves mais aussi des familles et enseignants. Pour mémoire, les missions du psychologue de l'éducation nationale rappellent qu'ils « interviennent auprès des élèves nécessitant une attention particulière et approfondie, rencontrant des difficultés ou en situation de handicap ». Leur travail est bien plus large que le seul champ du handicap.

D'autre part, la proximité de ces personnels et leur connaissance du terrain ne pourra pas être remplacée par une équipe mobile qui intervientrait en fonction des besoins sur le département et on suppose sur les situations les plus « criantes ». Les besoins d'aide aux élèves de nos classes sont multiples et *permanents*. Les enseignants ont besoin de ces temps de partage et de co-construction avec les membres du RASED, pour accompagner leurs élèves sur le chemin de la réussite.

Les arguments que vous nous opposez ne sont donc pas à la hauteur ! Ils nient la nécessité, les compétences et la qualité du travail des membres des RASED en n'agissant pas pour le maintien de ce dispositif, voire en ne favorisant pas son développement.

La profession est unanime sur la nécessité de maintenir ces postes et de faire en sorte qu'ils soient pourvus. Vous en avez la compétence.

De plus, il est, actuellement, demandé aux enseignants, à l'approche des décisions de passage, d'éviter les maintiens et de "rassurer les parents" en leur disant qu'un accompagnement pédagogique sera mis en place pour pallier les difficultés de l'élève. Mais la suppression de 3 postes RASED nous semble encore moins pertinente dans ce contexte. Nous vous rappelons que l'école Paul Émile Victor est dans un quartier de veille de politique de la ville et que le poste d'enseignant spécialisé à dominante pédagogique y a toute sa place. Comment avez-vous imaginé le fonctionnement de la 4^e circonscription avec deux psychologues de l'éducation nationale sur un secteur de 50 kms ?

L'ensemble du pays vit une situation inédite et contraignante. Les enseignant·es ont démontré, dès les premières heures de confinement, que leur engagement auprès des élèves et de leur famille était sans faille. Toutes et tous se sont investi·es sans relâche et sans compter pour assurer la « continuité pédagogique » demandée par le Ministre. Cependant, toutes et tous s'inquiètent des inégalités qui se creusent entre les élèves et tentent de les pallier afin que les élèves les plus fragiles ne « décrochent » pas.

C'est pourquoi, cette rentrée 2020 doit permettre de réduire au plus vite ces inégalités.

La carte scolaire est le levier permettant de réduire les effectifs dans les classes et d'apporter aux élèves les plus fragiles, grâce à la présence des enseignant·es spécialisé·es et des psychologues de l'éducation nationale, toute l'aide dont ils ont besoin.

L'école de demain n'est pas une valeur marchande et la réussite de tou·tes n'a pas de prix !